



**PROCES VERBAL  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Commune de  
BAUDRIERES**

**71370 Saône et Loire**

**Séance du 3 septembre 2024**

**Président : M. Cédric DAUGE**

**Secrétaire de séance : Nathalie TISSOT**

**Présents : Mmes Sandrine AUGÉAT - Colette JODAR-TORRES – Nathalie TISSOT - Marie-Claire MULLIERE - Céline BESSONNAT – Sylvie BARTHELEMY**

**MM. Cédric DAUGE - Dominique BOUILLOUX - Yves LOMBARD - Sébastien LESSARD - Cédric TISSOT**

**Absents excusés : Quentin D'ALASCIO - Constance FINAS pouvoir Cédric DAUGE - Stéphanie GREMERET pouvoir Nathalie TISSOT – Sylvie SAUNIER pouvoir Marie-Claire MULLIERE**

Monsieur le Maire ouvre la séance et donne lecture du compte rendu du 25 juin 2024. Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, l'approuve.

**MARCHE MAITRISE D'ŒUVRE RESTAURANT L'EMBUSCADE**

La commission d'appel d'offres pour le marché de maîtrise d'œuvre du restaurant l'Embuscade s'est réunie le mardi 3 septembre à 19h30 pour étudier les candidatures.

Trois entreprises ont été contactées :

- Arcade 26
  - Atelier Séchénal / Auclair
  - Atelier 71
- } ont répondu négativement pour cause de surcharge de travail

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, valide la candidature d'Atelier 71 pour la mission de maîtrise d'œuvre concernant la rénovation du restaurant l'Embuscade.

**VOTE : proposition adoptée à l'unanimité : 14 voix pour**

## **DELEGATION DE COMPETENCES TRANSPORTS SCOLAIRES**

Monsieur le Maire présente au Conseil le courrier de la direction des transports scolaires Bourgogne Franche Comté concernant la convention de délégation de compétence assurant le transport des élèves du 1<sup>er</sup> degré. Cette convention arrive à échéance en septembre 2024 et doit être renouvelée pour un an, soit jusqu'au 31 août 2025.

Les conditions techniques et financières n'étant pas modifiées, le Conseil valide cette prolongation et accepte que Monsieur le Maire signe la nouvelle convention.

VOTE : proposition adoptée à l'unanimité : 14 voix pour

## **APPROBATION STATUTS SICED**

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil un courrier du SICED Bresse Nord informant d'une modification de leurs statuts, jugés trop fragiles juridiquement concernant notamment la définition de leurs compétences.

La révision des statuts a été réalisée par un groupe de travail composé d'élus du Comité syndical du SICED et validée le 27 juin dernier.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal valide les statuts modifiés du SICED Bresse Nord.

VOTE : proposition adoptée à l'unanimité : 14 voix pour

## **FETE DU TROQUIS**

Monsieur le Maire revient sur l'organisation de la fête du troquis et propose de renouveler la subvention aux forains sur le même principe que l'année dernière.

Il précise que le CIA a toujours besoin de bénévoles et évoque le programme du week-end.

## **CANDIDATURES POSTE ESPACES VERTS**

De nombreuses candidatures ont été reçues en mairie pour le poste d'agent d'entretien des espaces verts et services techniques.

Des pré-sélections ont été faites et cinq candidats seront reçus pour un entretien le vendredi 6 septembre.

## **ANNULATION LOCATION SALLES**

Monsieur le Maire fait part au Conseil de l'annulation de réservation :

- du gîte Perrusson prévue pour la période du 13 au 27 juillet 2024. Une demande de remboursement de 1925 € correspondant au versement des arrhes a été demandée par la signataire du contrat de location, coordinatrice des séjours vacances QUETZAL,
- de la structure d'accueil pour le week-end du 14 septembre 2024. Une demande de remboursement de 125 € correspondant au versement des arrhes a été demandé par la signataire du contrat de location, Mme Stéphanie LIMOGÉ.



Le Conseil accepte de rembourser :

- la somme de 1925 € à l'association QUETZAL
- la somme de 125 € à Mme Stéphanie LIMOGÉ
- 

VOTE : proposition adoptée à l'unanimité : 14 voix pour

### **DEMANDE DE SUBVENTIONS**

Monsieur le Maire présente une demande de subvention de l'AFM Téléthon départemental. Néanmoins, le Conseil préfère donner directement une subvention au collectif intercommunal du Téléthon, comme chaque année.

VOTE : proposition adoptée à l'unanimité : 14 voix pour

### **REMBOURSEMENT FRAIS KILOMETRIQUES**

Dans le cadre de leur mission à la bibliothèque, les bénévoles ont besoin d'effectuer des déplacements pour aller chercher des livres ou des fournitures. Monsieur le Maire propose de rembourser leurs frais kilométriques.

Le conseil valide la prise en charge des frais kilométriques pour les bénévoles de la bibliothèque lorsqu'elles se déplacent loin.

VOTE : proposition adoptée à l'unanimité : 14 voix pour

### **AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES**

**M. le Maire évoque :**

- la modification nécessaire du tableau des effectifs, suite au départ en retraite d'agents et à la revalorisation du métier de secrétaire de mairie
- le départ en retraite de Christine, avec un pot organisé en son honneur le 31 octobre à 18h30 salle multi activités
- un devis demandé à Buro+ Chalon pour changer les plateaux abimés des tables de la salle polyvalente. Le Conseil valide le devis proposé
- la réflexion du SICED pour changer les bornes bio déchets
- les travaux d'entretien à réaliser sur les chemins communaux et la remise en état de l'étang de la Verne (vannes / réserve)

**Nathalie TISSOT fait part :**

- d'un point sur la rentrée scolaire
- de quelques dégradations à la structure d'accueil
- d'un besoin de racheter deux cadenas pour l'étang de la verne

**Marie-Claire MULLIERE revient sur :**

- la commission communication qui aura lieu le mardi 17 septembre à 19h30
- la venue d'un camion « Chez moi sûr » jeudi 5 septembre toute la journée
- la démonstration d'un désherbeur mécanique remorqué
- les animations proposées par les bénévoles de la bibliothèque et le temps consacré

**Dominique BOUILLoux présente son actualité bois :**

- l'entreprise Gaillard a coupé les pins noirs à Saugy
- élagage des sentiers terminé par l'entreprise Cordier
- rendez-vous avec l'ONF le 11 septembre pour prévoir les coupes de fin d'année et la replantations de pins maritimes
- l'entretien des peupliers vers le pont Monin et la route des Relouises

**Cédric TISSOT fait part au conseil :**

- d'un besoin de débroussailler les bords de route pour enlever l'ambrosie

**Sébastien LESSARD fait part au conseil :**

- de nouvelles dégradations subies au terrain de tennis

**Date à retenir** : prochain conseil municipal : 1<sup>er</sup> octobre 2024 à 20h

Cédric DAUGE, Maire

